France 3 Corse ViaStella

Nos revendications syndicales… classées sans suite !!!

Force Ouvrière regrette et déplore très fortement la manière dont la direction territoriale a géré le dossier des maquilleuses de France 3 Corse ViaStella et rejette fermement les décisions qui en découlent.

Force Ouvrière revendique et réclame la requalification en CDI de nos maquilleuses « CDD historiques » qui, pour la plupart, collaborent avec notre chaîne depuis plus de 20 ans.

Après des années de lutte, notre syndicat a obtenu de la direction nationale, que tous les CDD ayant une ancienneté et un nombre de jours important de collaborations soient reconnus et identifiés «historiques ».

Cette reconnaissance n'a jamais eu vocation à entretenir la précarité mais bien de permettre avant tout de régulariser en priorité des situations inacceptables.

Aujourd'hui, le volume d'activité du maquillage à France 3 Corse ViaStella n'est plus à démontrer et le développement de notre chaîne est de nature à amplifier le besoin dans ce domaine.

Une activité pérenne (environ 900 jours par an) permet de résorber immédiatement l'emploi précaire par le biais de contrats de requalification en chef maquilleuse comme le prévoit notre convention collective.

Ce n'est visiblement pas le choix de la direction territoriale dont les décisions semblent satisfaire amplement certains syndicats insulaires qui considèrent cela comme une avancée majeure et une victoire syndicale.

Aujourd'hui les masquent tombent !

La précarité de l'emploi au sein de France 3 Corse ViaStella est revendiquée, négociée, imposée par ces syndicats et entérinée par la direction territoriale en totale cogestion.

Ces mêmes organisations syndicales se félicitent également du préjudice porté au développement de notre économie locale en approuvant l'arrêt brutal du recours aux prestataires externes.

Des maquilleuses qui collaborent avec nous depuis des années et laissées sur le bas-côté de la route sans qu'aucune solution ne leur soit proposée. Prestataires qui n'ont jamais représenté une menace pour nos « cdd historiques » et qui contribuent en complément lorsqu'un accroissement d'activité ne peut pas être absorbé par nos seules CDD.

Nous alertons sur le fait que rien n'est jamais acquis et que rien ne garantit qu'un nouvel appel d'offre ne soit pas relancé dans les deux prochaines années. Cela remettrait en cause l'existence même des postes de maquillage laissant la place à l'externalisation totale de ce cœur de métier.

Bureau syndical Force Ouvrière – Pièce R2811 - 01.56.22.54.40/43.76
7 Esplanade Henri de France – 75907 Paris Cedex 15

Des conséquences dévastatrices pour nos cdd et prestataires qui ne pourront plus du tout collaborer pour notre antenne comme cela s'est déjà produit dans le passé dans le domaine du gardiennage et du nettoyage.

A ce jour, nous n'avons aucune assurance et nous ne pouvons pas exclure l'arrivée hypothétique à très moyen terme d'un grand groupe national défiant toute concurrence.

Pour Force ouvrière, la quiétude et la sérénité de nos maquilleuses ne peut se traduire que par des embauches en CDI afin de maintenir des ETP voués à disparaître.

Nous considérons que la direction territoriale actuellement en place, dont les engagements et les décisions varient selon qui est son interlocuteur, n'est plus digne de confiance.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire de telles décisions que nous jugeons irresponsables et inconscientes vis-à-vis de ces personnels dont l'avenir reste très incertain. Notre syndicat se réserve le droit d'accompagner nos intermittentes et nos prestataires dans d'éventuels recours juridiques afin que leurs droits les plus fondamentaux soient respectés.

Le 28 janvier 2022.

Bureau syndical Force Ouvrière – Pièce R2811 - 01.56.22.54.40/43.76
7 Esplanade Henri de France – 75907 Paris Cedex 15